



HONORAIRES DE TRANSACTION À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

Barème applicable à partir du 01/01/2020

PRIX NET VENDEUR	BIEN À USAGE D'HABITATION	IMMOBILIER PRO
	THE AGENCY (en TTC)* à la charge de l'acquéreur	THE AGENCY (en HT)* à la charge de l'acquéreur
Moins de 100 000€	4 900 €	4 900 €
Entre 100 000€ et 149 999€	4,9 %	4,9 %
Entre 150 000€ et 199 999€	4,5 %	4,5 %
Entre 200 000€ et 349 999€	3,9 %	3,9 %
Entre 350 000€ et 649 999€	3,5 %	3,5 %
Entre 650 000€ et 999 999€	2,9 %	2,9 %
À partir de 1 000 000€	2,5 %	2,5 %



BARÈME LOCATION

Commercialisation + État des lieux + Rédaction du bail = entre 7 et 13 €/m², suivant le bien.

THE AGENCY IMMO

SIRET: 831 305 834 00010 / APE: 6831Z

Siège: 4 rue du Capitaine Jean Croisa, 13009 Marseille

Tél: **04.88.15.17.74** - www.the-agency-immo.fr

mail: contact@the-agency-immo.fr

Carte Transaction: CPI 1310 2018 000 031 213 au nom de M. Malka Yonni

Délivrée par CCI de Marseille Provence

- Non perception de fonds détenus par des tiers -